* **POURQUOI VOUS M’APPLEZ :**

Je vous contacte par ce que je suis l’expert en charge de votre dossier santé et prévoyance et je souhaite vérifier avec vous quelque information.

* **JE NE SOUHAITE PA ETRE DEMARCHE :**

Rassurez vous je ne suis pas là pour embêter ou harceler mes clients mai je vous appelle juste pour vous informer.

* **VOUS M’APPELEZ POUR ME VENDRE :**

Mon travail consiste juste à vous renseigner et vous informer sur votre bonus et vous aidez à mieux l’utiliser

* **VOUS ETES QUI :**

Je suis l’expert chargé de votre dossier santé et prévoyance.

* **C’EST TROP CHER :**

Parfait, je comprends mais hormis le tarif est ce que le principe de la garantie vous parait-il intéressant ?

* **JE VEUX REFLECHIR :**

C’est normal et c’est tout à fait à votre honneur de réfléchir mais sur quel point se porte votre réflexion ? y a-t-il quelque chose qui n’est pas clair pour vous ?

* **JE NE DONNE PAS MON RIB :**

Vous savez, vous n’êtes pas la première personne qui me dit ça et vous ne serez pas la dernière heureusement.je ne peux rien faire avec votre RIB c’est juste pour préparer l’autorisation de prélèvement (mandat SEPA). Le RIB n’a pas de valeur commerciale sinon les facteurs seraient des milliardaires car ils déposent tous ls jours des milliers de RIB dans les boites à lettre ce que vous ne devez jamais communiquer au téléphone c’est votre carte bancaire.

* **JE NE VEUX PAS SIGNR DE MANIERE ELECTRONIQUE :**

J’entends parfaitement mai qu’est-ce qui vous bloque dans cette démarche ? je vous rassure la signature électronique c’est juste un mail /sms que je vous envoie afin de valider votre dossier par la suite vous recevez votre dossier a la maison par courrier et vous le lisez tranquillement.

* **VOUS M’APPELEZ DOU ?**

Je vous appelle de Carcassonne mais on a des bureaux partout en France.

* **PAS INTERESSE :**

Justement personne pense à un accident et personne ne souhaite affronter un accident,

C’est pour cela qu’aujourd’hui je vous appelle juste pour vous sensibiliser car, nous sommes tous d’ailleurs concerner

Ce que l’on sait en revanche, c’est que ces accidents peuvent être graves : handicap, arrêt d’activité professionnelle, adaptation de la maison, de l’appartement, d’un véhicule, déménagement, diminution des revenus …et, très souvent, ces conséquences ne sont pas indemnisées. C’est la raison pour laquelle c’est utile de prévoir ce genre d’accident car c’est fréquent de nos jours.